

5 juillet 2026

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAISON DES AILES DU 04 JUIN 2026

Il y a 20 membres présents et 9 membres représentés.

1. Introduction par le Président François Florkin

Le président salue l'assemblée et remercie les membres présents.

Il présente ensuite l'agenda de la réunion.

Avant d'entamer le premier point de l'agenda le président souhaite commémorer les membres de notre association décédés au courant de l'année 2025.

Il s'agit de: Johan MAUS et Claude BUISSERET anciens administrateurs de la MDA, Marcel BAIKRY, Christian CHARDON, Louis NÈVE de MÉVERGNIES, Alfred-François RENARD, Roger TAYMANS, Gust RONGÉ, Jacques WUYTS, Christian ADAM, Paul BUYSE et Jozef DURAND.

Le président demande à l'assemblée de se lever et de respecter quelques instants de silence en leur mémoire.

2. Approbation du rapport de l'AG du 12 juin 2025 et de l'AGE du 10 décembre 2025

Aucune observation n'a été remise au Secrétaire général. **Les rapports sont approuvés.**

3. Rapport du secrétaire général

➤ Composition de l'Organe d'Administration

2025 – 2026		
		
Membres d'honneur – Ereleden		
Piet Vanhecke, Michel Mandl		
Organe d'administration - Bestuursorgaan		
Voorzitter	François Florkin	Président
Vice-voorzitter	Michel Top	Vice président
Secretaris-generaal	Christian Chabot	Secrétaire général
Penningmeester	John Van Hende	Trésorier
Adjunkt secretaris –generaal.	Nicolas Minguet	Secrétaire général adjoint
Beheerders		Administrateurs
Alfred Raes		
Francis Van Den Bossche		
Jacques Waldeyer		
(Philippe Goffin)		
Minguet Nico		

➤ Réunions de l'OA

Il y a eu 7 réunions physiques de l'Organe d'administration. En plus de ces réunions formelles, de multiples réunions de groupes de travail se sont tenues à propos de la vente du bâtiment et pour gérer les problèmes en relation avec la concession.

➤ Membres et Associations

- ✓ Membres décédés : 12
- ✓ Membres inscrits = 350
 - Dont la cotisation a été payée au 1 juin 2026 = 188
 - Membres « lifetime » = 19
- ✓ 22 associations ou clubs sont encore membres de la Maison des Ailes.

Les associations suivantes ont quitté en 2025 et début 2026 :

- International Police Association Brabant
- Association des vétérans du Roi LIII
- Les anciens de la Maison de Louvain
- La Royal Aéronautical Society – Belgian Branch
- La Royal Air Force Association – Belgian Branch
- L’Académie de l’Air et de l’Espace
- La Fédération Belge de Vol à Voil
- Le Cercle Royal Mars et Mercure

➤ Principal événement

Vente de l’immeuble le 3 novembre 2025.

Le compromis de vente avait été signé lors de l’AG du 28 juin 2025.

Il a fallu attendre jusqu’au 3 novembre 2025 pour que l’Acte de vente soit prêt à la signature.

Cette vente a entraîné les conséquences suivantes :

- Notre ASBL MDA a conclu un bail avec l’acheteur qui prévoit :
 - La location des bureaux du secrétariat MDA, de la salle de réunion et du local d’archives au 2^{ème} étage jusqu’à fin décembre 2026
 - La location de tous les locaux HORECA jusqu’au 30 juin 2026.
 Cette partie Horeca continue à être gérée par Mme Bouannounnou jusqu’à cette date.
 Il semblerait que Mme Bouannounnou aurait signé un bail avec le nouveau propriétaire lui permettant de continuer à gérer les parties HORECA et les salles de réunion jusqu’à fin décembre 2026. La gérante va en avvertir les associations liées à la MDA.
- Les associations ayant leur siège social à La Maison des Ailes devront le déplacer avant le 31 décembre 2026.
- Les associations possédant une boîte aux lettres à la Maison des Ailes devront la déplacer avant le 31 décembre 2026 et nous en rendre la clef.

4. Rapport financier

a. Compte de résultats au 31-12-2025

Chiffre d'Affaires	1 367 105,68 €
Loyers	128 527,93 €
Cotisations et divers	4 690,00 €
Vente d'immeuble (plus-value)	1 233 887,75 €
Services et biens divers	169 526,38 €
Entretien des locaux / charges locatives	33 320,95 €
Administration	10 050,37 €
Eau, gaz, électricité	16 245,86 €
Commissions sur ventes	76 230,00 €
Honoraires d'experts et avocats	22 827,49 €
Divers	10 851,71 €

Charges d'exploitation non récurrentes	100 000,00 €
Indemnité de rupture Sichilia SRL	100 000,00 €
Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours d'exécution et créances commerciales : dotations (reprises)	1 602,60 €
Réduction de valeur sur créances en cours	1 602,60 €
Autres charges d'exploitation	51 429,73 €
Précompte immobilier	20 025,39 €
Taxe patrimoniale ASBL	5 022,11 €
Droits d'enregistrement et publications légales	245,49 €
Publications personnelles et communales	9 120,00 €
Taxe immobilière Fiscalité Bruxelles	5 748,80 €
Précompte mobilier sur concession	7 945,93 €
Précompte mobilier payé en 2026	3 322,01 €
Produits et Charges financières	25,80 €
Produits financiers	727,83 €
Charges financières	702,03 €
PROFITS AVANT IMPOT DES PERSONNES MORALES	1 044 572,77 €
IPM 2024	14 060,78 €
PROFITS APRES IMPOT DES PERSONNES MORALES	1 030 511,99 €
RESULTAT	1 030 511,99 €

b. Situation financière au 31-12-2025

✓ Moyens liquides sur compte MDA :	
○ Compte d'épargne KBC :	2.300.705,16€
○ Autre compte épargne temporaire	17,67€
○ Compte courant KBC :	127.498,78€
○ Compte courant ING	23.007,12€
TOTAL :	2.451.228,73€
✓ Créances payables endéans un an au plus :	
○ Créances commerciales	497,01€
○ Créance douteuse Sichilia	917,63€
○ Créance douteuse Mme Roca Aguirre	684,97€
TOTAL :	2.081,61€
✓ Dettes :	
○ Dettes à plus d'un an (garanties locatives).	4.130,00€
○ Dettes à maximum un an	
▪ Fournisseur	43,85€
▪ Dédommagement SICHILIA	50.000,00€
TOTAL :	50.043,85€

c. Budget 2026

Dépenses	92 100€
Loyer et charges	35 500€
Internet	720€
Électricité	550€
Assurances	5 500€
Abonnements	280€
Sponsoring	800€
Nettoyage Bureau	750€
Taxes 1	10 000€
Prix Marie Monseur-Fontaine	20 000€
Secrétariat	3 000€
Trading Place (réparation	5 000€
Frais de Notaire	4 000€
Frais déménagement	2 500€
Cotisations Club Prince Albert	1 000€
Frais création 'Fondation' (e.a. reviseur d'entreprise)	2 500€

Recettes	35 693€
Remboursement charges	8 100€
Cotisations membres	3 200€
Décompte charges 2025	3 393€
Intérêts (investissements)	21 000€

5. Rapport du contrôleur aux comptes Jan De Meyere

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission que vous m'avez confiée. Elle a comporté des contrôles par sondage des documents comptables et autres procédures de contrôle que j'ai jugées nécessaires.

J'ai pu constater avec satisfaction que la tenue des comptes s'est faite avec le plus grand soin. Cela me permet de vous présenter les comptes annuels bien structurés et de vous donner une image fidèle du résultat et de la situation financière de l'association.

Situation de la Caisse à la date du 31 décembre 20252.451.228,73 €

Bilan (Moyens Liquides + créances - dettes) 2.399.136,49 €

Revenues 2025 (Incl. Vente immeuble)1.367.105,68 €

Dépenses 2025 :322.558,71 €

Résultat financier..... + 1.044.546,97 €

Résultat net (- Impôts)+ 1.030.511,99 €

Je propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes 2025 qui vous sont présentés par l'Organe d'Administration et de donner décharge à l'Organe d'Administration et au Contrôleur aux Comptes.

6. Décharges et approbation

Sur proposition du Président, l'Assemblée générale approuve les comptes de 2025.

L'Assemblée générale donne décharge au contrôleur aux comptes et aux administrateurs pour l'année 2025.

7. Désignation du contrôleur aux compte

Monsieur Jan Demeyere a confirmé au président qu'il était disposé à contrôler aussi les comptes de 2026.

Il propose à l'Assemblée générale d'approuver la désignation de monsieur Demeyere comme contrôleur des comptes pour 2026

Les membres de l'AG donnent unanimement leur accord pour la désignation de Mr Jan Demeyere comme contrôleur aux comptes pour l'année 2026

8. Approbation du Budget de l'ASBL pour 2026

L'assemblée générale approuve le budget proposé pour 2025

9. Elections statutaires

➤ Administrateur démissionnaire :

Philippe Goffin :

Il avait démissionné en novembre 2024 vu son affectation à l'étranger. Il n'avait pas été repris comme démissionnaire dans les documents transmis en 2025 aux greffes du tribunal de l'entreprise

Cette démission sera notifiée cette année.

➤ Administrateurs sortants et rééligibles :

- François Florkin
- Michel Top
- Francis Van Den Bossche
- Jacques Waldeyer

L'assemblée générale approuve la réélection de ces 4 administrateurs.

➤ Candidat au poste d'administrateur :

Pieter-Jan Corteel

Le président présente le candidat administrateur :

« Pieter-Jan est né le 20 janvier 1998. Il n'a que 28 ans et je suis particulièrement heureux de pouvoir proposer à notre association un administrateur aussi jeune. Titulaire d'un Master en droit de l'Université de Gand, il a, à l'issue de ses études, travaillé au sein d'un cabinet d'avocats ainsi qu'en qualité de collaborateur à l'Université de Gand.

En 2023, il a été recruté à la Défense sur la base de son diplôme. Il exerce actuellement les fonctions de lieutenant de la Force Aérienne au sein de la Direction générale Budget et Finances, plus précisément à la Division Payroll, où il est principalement chargé des matières relatives au précompte professionnel et à la sécurité sociale. Grâce à sa formation juridique, il traite régulièrement des questions portant sur le cadre réglementaire applicable à la rémunération du personnel de la Défense.

Sa formation en droit constitue un atout précieux pour l'Organe d'administration de la Maison des Ailes. Depuis plusieurs mois déjà, il participe d'ailleurs activement, en qualité de conseiller, notamment à la rédaction des statuts de la Fondation Maison des Ailes.

Il convient également de souligner que Pieter-Jan est un excellent joueur de tennis de table. Il est par ailleurs actif au sein du Cercle sportif de la Force Aérienne, où il exerce les fonctions de contrôleur aux comptes.

Au nom de l'Organe d'administration de la Maison des Ailes, j'ai dès lors l'honneur de proposer à la présente Assemblée générale d'approuver la candidature de Pieter-Jan Corteel en qualité d'administrateur.

L'assemblée générale approuve l'élection de Pieter-Jan Corteel comme nouvel administrateur de l'ASBL.

10. La MDA : du statut d'ASBL vers le statut de Fondation.

Le président explique à l'AG l'état d'avancement du passage de l'ASBL vers la Fondation.

- L'élaboration des statuts de la future Fondation se trouve en phase finale.
 - La liste des futurs administrateurs est finalisée et sera reprise dans ces statuts.
 - Le notaire va nous livrer la version finale du texte des statuts dans les prochains jours.
 - Une version néerlandaise des statuts est également prévue et sera également établie par le notaire.
 - La signature du document de constitution de la Fondation comprenant les statuts sera signée en fin du mois de juin.
- Une première réunion du futur Organe d'administration de la Fondation est prévue à la mi-juin. Le but est de discuter avec les futurs administrateurs :
 - Le chemin qui reste à parcourir jusqu'à la fusion de l'ASBL MDA et de la Fondation MDA.
 - Le document de constitution de la Fondation et de parcourir les projets de statuts et de Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
 - Le fonctionnement de la future Fondation.
- Le projet d'opération commun devra être rédigé et rentré pour la fin juillet 2026.
- Le 17 septembre 2026 se tiendra une Assemblée générale Extraordinaire afin d'approuver la fusion de l'ASBL et de la Fondation et par conséquent la disparition de l'ASBL.
- Comme il est plus que probable que le quorum de présence requis pour ce vote (2/3 des membres effectifs) ne soit pas atteint, une seconde Assemblée générale Extraordinaire se tiendra le 14 octobre 2026 comme prescrit par le CSA.

11. Clôture de l'Assemblée Générale

A l'issue de l'AGO, le président remercie les membres présents et les invite au verre de l'amitié.



François Florkin
Président



Nicolas Minguet
Secrétaire général